

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13 - FAX. (1) 43.31.19.83

Hebdomadaire - n° 1933 - 1er décembre 1994 - 5 F

D 1933 ARGENTINE: LE PRÉSIDENT MENEM EXCLU DE L'ASSEMBLÉE DES DROITS DE L'HOMME

Quelques jours après la polémique sur l'avancement de deux officiers de marine accusés d'être des tortionnaires à l'époque de la dictature (cf. DIAL D 1932), la scène politique était fortement agitée par les déclarations du président de la République. Le 2 novembre 1994 en effet, devant un parterre militaire, il justifiait publiquement le comportement des forces armées entre 1976 et 1983 à l'époque de la dictature militaire et du terrorisme d'Etat. Deux jours plus tard, il était solennellement exclu du conseil de présidence de l'Assemblée permanente des droits de l'homme, une institution de défense née en décembre 1975 en réplique aux violations des droits de l'homme pratiquées sous la présidence éphémère de Maria Estela Martínez de Perón (cf. DIAL D 248 et 251). Ci-dessous, articles tirés du journal **Página 12** des 3 et 5 novembre 1994.

Note DIAL

1- Les déclarations du président Menem (2 novembre 1994)

Menem a fait sienne l'attitude des forces armées
à l'époque de la répression illégale et de la "guerre sale"
"NOUS AVONS TRIOMPHÉ" AVEC VIDELA ET LE "PROCESSUS"

Dans un discours dans lequel il n'a fait aucune allusion au coup d'État, aux séquestrations et aux assassinats commis par la dictature militaire, le président a remercié les forces armées, en un geste qui avait été en son temps exigé par Videla. Les organisations de droits de l'homme ont exigé du président qu'il se rétracte, et l'ancien juge Andrés d'Alessio a déclaré que de telles affirmations pouvaient entrer dans la catégorie d'"apologie du crime".

(Par Luís Bruschtein) Donnant ainsi satisfaction à l'ancien dictateur Jorge Videla qui l'avait réclamé à l'heure où il était gracié, Carlos Menem a remercié les forces armées d'avoir triomphé dans la guerre contre la subversion. "Nous avons triomphé dans cette guerre sale qui a mené le pays au bord de la désagrégation", a affirmé hier le premier mandataire du pays, lequel - le paradoxe vaut d'être relevé - a été le premier dirigeant du justicialisme¹ à déposer individuellement plainte en justice pour ses années de détention par les militaires.

Menem a assisté dans la matinée, à l'église Stella Maris de l'aumônerie militaire, à une messe en l'honneur des morts pour la patrie et des militaires tués en service commandé. Il a ensuite pris la parole dans l'édifice Libertador, le siège de l'armée, devant un demi-millier d'officiers en formation comme nouveaux chefs d'unités. C'est là qu'il a fait allusion aux années de violence caractéristiques de l'Amérique latine et qu'il a remercié l'armée en déclarant que "heureusement, grâce aux efforts partagés, nous avons pu faire face à la situation".

¹ Sur le justicialisme de Perón et les tendances politiques au sein du péronisme, cf. DIAL D 73, 112 et 166 (NdT).

Pour qu'il ne subsiste aucun doute sur la signification de ses paroles, il a insisté en s'impliquant lui-même: *"C'est nous, grâce aux forces armées, en l'occurrence l'Armée de terre - la courtoisie n'est pas opposée au courage - qui avons triomphé dans cette guerre sale qui a mené notre communauté au bord de la désagrégation."* En s'adressant aux officiers après la messe pour les victimes militaires, Menem n'a fait aucune mention de la terreur dans laquelle ont vécu les Argentins durant les années de la dictature, à l'époque des arrestations arbitraires, des séquestrations, des tortures et des assassinats comme expression du terrorisme d'État exercé par les militaires.

La division que le président introduit entre les civils et les militaires fait partie de la politique de *"pacification"* qu'il avait annoncée lors de son investiture. *"On ne peut pas gouverner contre les forces armées ou en ayant les forces armées contre soi"*, avait-il déclaré en 1989, laissant ainsi entendre qu'il ne gouvernerait pas contre les forces armées et que, dans ses plans, il ne s'opposerait pas non plus à leurs exigences.

L'une de ces exigences était la légitimation du terrorisme d'État, réclamée par les anciens commandants et leurs soldats dont le premier soulèvement avait été baptisé *"Opération dignité"* pour cette raison². Au moment de leur remise en liberté au titre de la grâce présidentielle³, les anciens dictateurs Roberto Viola et Jorge Videla ont exigé que cette reconnaissance soit faite publiquement. A l'époque, Menem avait réagi avec irritation: *"La prison en a fait des obnubilés"*. Mais il semble bien que son irritation tenait plus au caractère public de l'exigence qu'à son contenu puisque, moins de deux ans plus tard, lors d'une cérémonie identique à celle d'hier, Menem a déclaré: *"Nous avons dû nous battre durement, vous, vos familles et nous qui avons compris"*, par la faute d' *"un comportement idéologique déloyal et absurde qui a saigné l'humanité"*.

Mardi de la semaine dernière, en prenant la défense de l'avancement des capitaines de frégate Juan Carlos Rolón et Antonio Pernías - ce dernier mis en procès pour séquestration, torture et assassinat de deux religieuses françaises et d'un groupe de femmes âgées - Menem a, dans des termes conciliants, décrit le terrorisme d'État comme *"une guerre sale dans laquelle, parmi les parties impliquées, les uns se sont battus pour le respect de la loi et les autres ont constamment violé cette loi"*. Dans ses déclarations, Menem n'a pas précisé si celui qui défendait la loi était Pernías, et celles qui la violaient constamment étaient les religieuses et les femmes âgées.

Hier, Menem a de nouveau exhorté à *"oublier cette vieille étape pour nous consacrer à une nouvelle, riche de réalisations et d'événements, qui va déboucher sur une Argentine bien meilleure que celle que nous avons connue. L'Argentine, a-t-il ajouté, sort peu à peu de son isolement international et nous avançons fermement dans des processus d'intégration vers une globalisation"*.

Sur le thème spécifique de la cérémonie - l'ouverture d'un cours de formation à un nouveau style de commandement - le président Menem a souligné les nouvelles fonctions dévolues aux forces armées et il a évoqué les missions de paix, les interventions en cas de catastrophes et la défense de l'environnement. *"Nous devons nous y préparer"*, a-t-il affirmé dans un discours qui n'a fait aucune allusion au conflit salarial en milieu militaire ni aux problèmes budgétaires, et qu'il a dû prononcer dans l'obscurité et sans sonorisation par suite d'une panne inopinée d'électricité. *"Avec courage"*, a-t-il déclaré, les militaires *"remplissent les missions qui leur ont été confiées, dans des situations difficiles pour les officiers, les chefs et les sous-chefs en raison d'une situation économique que nous sommes en train de redresser"*.

Parmi les personnes présentes il y avait le commandant en chef de l'armée, le lieutenant-général Martín Balza; le chef d'état-major conjoint, Mario Cándido Díaz; le ministre de la défense, Oscar Camilión, ainsi que d'autres autorités militaires et nationales.

² Cf. DIAL D 1222, 1237 et 1366 (NdT).

³ Cf. DIAL D 1554 (NdT).

2 - Exclusion du président Menem du conseil de présidence de l'Assemblée permanente des droits de l'homme (4 novembre 1994)

(Par Luís Bruschtein) *“Le président Menem a en réalité fait siens la séquestration, la torture, l'assassinat, l'exil, le vol d'enfants, la vente de choses volées dans les familles au titre de butin de guerre, et autres faits aberrants constitutifs de l'usurpation du pouvoir par la force des armes qui a imposé le système de la dictature et qui a fait régner le terrorisme d'État dans le pays”,* a déclaré hier l'Assemblée permanente des droits de l'homme (APDH) pour fonder sa décision d'exclure Carlos Menem de son conseil de présidence.

“Qu'est-ce qu'ils veulent que je fasse? Que je me mette à pleurer?”, a répondu le premier mandataire de la nation, qui a ensuite accusé sans preuve: *“Bon nombre de ceux qui m'ont expulsé sont les mêmes qui ont encouragé la subversion et la guérilla à l'époque où le péronisme était proscrit.”* Dans d'autres déclarations tout aussi surprenantes que son étrange aval de la “guerre sale”, le président a recommencé à parler comme si l'Argentine vivait toujours dans les années soixante-dix en dénonçant *“l'existence de grands intérêts au retour de la subversion”* par le biais du trafic de stupéfiants: *“Ne pensez-vous pas que le trafic de drogue cherche à s'installer dans le pays?”*, a-t-il demandé aux journalistes stupéfaits présents à sa résidence d'Olivos.

Le conseil de présidence de l'APDH dont Menem vient d'être exclu est une instance honorifique constituée de cent vingt personnalités du monde politique, scientifique, professionnel et culturel, dont Ernesto Sabato, Víctor Heredia, l'ancien recteur de l'UBA Hilario Fernández Long, Raúl Alfonsín, Federico Westerkamp, María Elena Walsh, Julio Guillán, Raimundo Ongaro, Julio Bárbaro, Oscar Alende, Raúl Aragón et Teresa Parodi. De par sa composition, l'APDH est l'une des organisations des droits de l'homme les plus modérées, et c'est la première fois que le bureau directeur décide d'exclure l'un de ses membres honoraires.

Au moment de l'approbation des lois dites du point final et du devoir d'obéissance⁴, la situation du président Alfonsín a fait l'objet d'intenses débats; il en a été de même pour Menem en 1990 après les décrets de grâce présidentielle⁵. Dans les deux cas, l'argument qui l'a emporté était qu'à aucun moment le président n'avait pris la défense de la répression illégale ni ne l'avait magnifiée, et que les mesures prises alors l'avaient été au titre de la “pacification”. L'autre point dont il avait été tenu compte dans le cas d'Alfonsín portait sur un traitement parlementaire des mesures.

“Le fait que cet aval donné à la dictature provienne du plus haut niveau de responsabilité institutionnelle, celui de la présidence de l'État, souligne le document de l'APDH, revêt un caractère évident de gravité: il porte profondément atteinte aux institutions républicaines, il viole les principes éthiques fondamentaux de la vie collective, il contrevient de manière indécente à l'état de droit, il sape le bien-fondé de la condamnation juridique, morale et politique de notre peuple concernant ce terrible passé, et il constitue un dangereux et dévastateur message adressé à la société argentine.”

En d'autres termes, l'APDH a attiré l'attention sur le danger que représente, au niveau du premier mandataire de l'État, la justification de la perversion et de la corruption de ce même État, agressant ainsi la communauté nationale qui le soutient. Selon les statuts de cette organisation des droits de l'homme, un de ses membres ne peut être expulsé sans que lui soit donnée la possibilité de se défendre. C'est pourquoi Menem, “exclu”, dispose d'un mois pour présenter sa défense, au terme duquel seulement il sera expulsé.

⁴ Cf. DIAL D 1222 (NdT).

⁵ Cf. DIAL D 1554 (NdT).

"L'aval donné à la fonction et aux méthodes de la dictature militaire est clairement incompatible avec les principes, les fondements et l'action de l'APDH. Étant donné l'importance des répercussions de cet aval du fait de la responsabilité institutionnelle de celui qui le donne, notre organisation se doit de prendre une attitude de fermeté, ce qu'elle fait avec détermination mais aussi avec douleur républicaine", a fait savoir le document de l'APDH en annonçant sa décision d'exclure Menem et d'informer *"les organisations nationales et internationales, gouvernementales comme non gouvernementales, de défense des droits de l'homme"*.

Comme tous les jours de cette semaine, la journée avait commencé pour Menem par la poursuite de sa campagne de justification des anciens commandants: *"Le plan criminel des anciens commandants était la riposte au plan criminel de la subversion"*, a-t-il déclaré à Radio-Continentale. Après avoir affirmé que *"de nombreux hommes des forces armées, de la police fédérale, de la gendarmerie et de la mairie ont été tués alors qu'ils ne représentaient aucun danger, séquestrés et torturés"*, il a demandé: *"Que serait-il arrivé au pays s'il n'avait pas été mis un terme à cette série de soulèvements d'un bout à l'autre du territoire national?"* De toute façon, il a précisé que tout ce qu'il avait dit cette semaine *"ne signifie aucunement un aval donné aux tortures ou aux séquestrations. Cela n'a rien à voir avec les actuelles interprétations qui sont erronées, malhonnêtes et fausses"*. En ce qui concerne les critiques faites par Alfonsín et Chacho Alvarez, il a déclaré que celui-ci a *"toujours fait ce jeu-là"* et il a rappelé qu'Alfonsín était l'auteur des lois du point final et du devoir d'obéissance. Contrairement à sa campagne de justification, il a dit qu'il n'avait aucunement l'intention de revenir sur ce passé.

Dans l'après-midi, lors de l'inauguration d'un hôpital à Berazategui, il n'a pu, en apprenant la décision de l'APDH, retenir un geste de surprise, et il a dit avec irritation de ceux qui avaient signé cette décision qu' *"ils ont toujours été du côté du manche"* et qu' *"ils ne savent pas ce qu'est la prison"*. Le soir il est revenu à la charge à l'occasion d'une rencontre avec la Coordination des activités marchandes d'entreprises (CAME) en accusant ses *"adversaires politiques"* de la mesure prise à son encontre et en ajoutant: *"Cette organisation n'est pas conforme au pacte de San José du Costa Rica car elle ne défend pas les droits de l'homme de tous les milieux sociaux."*

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, indiquer la source DIAL)